

Assemblée des Français à l'Étranger

COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES, DE L'ENSEIGNEMENT
ET DE L'AUDIOVISUEL

SYNTHESE
SESSION DE SEPTEMBRE 2008

Président : John Mac Coll
Rapporteur Général : Soledad Margareto

MEMBRES DE LA COMMISSION

39 membres (arrêté du MAE du 25/08/2003)

Président : Mc Coll John
Rapporteur général : Margareto Soledad
Vice-Président : Lubrina François
Vice-Présidente : Rechenmann Catherine
Secrétaire : Girault Claude

M. Aicardi René
Mme Azzena-Gougeon Laurence
M. Balesi Charles
M. Cadot André
Mme Caron Marie-José
M. Chostakoff Wladimir
M. D'agescy Gilles
M. Deleens Gérard
M. Dell'Aquila Bruno
M. Depriester Dominique
Mme Domino Nicole
M. Duvernois Louis
M. Etlicher Cédric
M. Ferrand André
M. Grunewald Jacquot
M. Guerry Michel
M. Laugel Marcel

Mme Laurenti Maryse
M. Leboucher Hervé
Mme Lequet Anne-Colette
M. Martin Patrick
M. Mayoral Edouard
Mme Neu Patricia
M. Nizet Francis
M. Ouradou Jean
Mme Owen Colette
Mme Picharles Chantal
Mme Pontvianne Marie-Hélène
M. Pretet Jean-Charles
Mme Rayer Al Youssouf Elisabeth
M. Tirou Ramatchandirane
Mme Urban-Iniesta Catherine
M. Valenza Antoine
M. Viala Denis

PROGRAMME DE LA COMMISSION

SOUS LA PRESIDENCE DE M. JOHN MAC COLL

DATE	HORAIRES	THEMES	INVITES
Mardi 23 septembre	8h 30	Présentation des réponses aux vœux et questions aux services	
	9h 30	Moyens et avenir de l'AEFE	Mme Anne-Marie DESCOTES, Directrice de l'AEFE
	10h 30	Campagne boursière 2008-2009 et mise au point sur la prise en charge des frais de scolarité dans les lycées (second cycle).	M. Jean-Luc MASSIN, Chef du service des bourses Scolaires de l'AEFE
	11h30 à 12h 30	Réunion de la commission	
	APRES-MIDI	14h 30	Réunion de la commission
15h à 16h30		Présentation du rapport sur l'avenir de l'enseignement français à l'étranger	
Mercredi 24 septembre	8h 30	Réunion de la commission	
	9h 30	La place et le rôle de TV 5 Monde dans le nouveau positionnement de l'audiovisuel extérieur de la France.	Mme Marie-Christine SARAGOSSE, directrice générale de TV 5 Monde
	11h15 à 12h 30	Quel rôle pourrait éventuellement jouer Euronews dans le nouveau positionnement de l'audiovisuel extérieur de la France ?	Philippe CAYLA, Président de Euronews
	APRES-MIDI	14h 30 à 17h	Vœux et résolutions

SYNTHESE

La Commission des Affaires Culturelles, de l'Enseignement et l'Audiovisuel s'est réunie les 23 et 24 septembre 2008.

Elle s'est intéressée le 23 à l'avenir de l'enseignement français à l'étranger à travers les interventions de :

- M. Yves AUBIN de la MESSUZIÈRE -Président de la Commission sur l'Avenir de l'enseignement français à l'étranger-,
- Madame Anne-Marie DESCOTES -directrice de l'A.E.F.E- et de Monsieur Jean-Luc MASSIN –chef du service des bourses scolaires à l'A.E.F.E.

L'audiovisuel a pris toute sa place le 24 à travers les interventions de Madame Marie Christine SARAGOSSE – directrice générale de TV5 Monde – et de Monsieur Philippe CAYLA– président de Euronews.

I. L'Avenir de l'enseignement français à l'étranger

M. Yves Aubin de la Messuzière, a présenté à la commission son rapport au Ministre des Affaires Étrangères et Européennes sur l'avenir de l'enseignement. Il s'agit d'une étude des différents réseaux, sous tous les aspects - état des lieux et perspectives- qui aboutit à 30 recommandations et ce sont ces recommandations qui ont fait l'objet d'une présentation particulière.

Aussi, après avoir affirmé que ce rapport vient en complément du Livre Blanc d'Alain Juppé et Louis Schweitzer –La France et l'Europe dans le Monde (p. 77 à 80). – et du rapport du Sénateur Alain Gouteyron, M. Aubin de la Messuzière, a-t-il insisté sur :

- L'attrait du modèle pédagogique français
- L'affirmation de la mixité culturelle
- La nécessité de conserver les 3 apports : État, famille et employeur
- La nécessité de veiller à l'immobilier car il s'agit de l'image de la France
- La nécessité d'une vision à long terme
- Une plus grande coordination entre les différents réseaux notamment avec la Mission Laïque Française et une mise en synergie avec les centres culturels.

Des pistes nouvelles ont été avancées, ainsi s'agirait-il de :

- Donner à l'AEFE une mission de coopération éducative (transfert de la DgCid vers l'Agence)
- Créer des associations ou des fondations pour mobiliser les entreprises –référence a été faite au cas de Pékin qui pourrait servir de modèle si le projet aboutit (mécénat)
- Il est rappelé à cet effet le rôle essentiel des Ambassadeurs qui se doivent de solliciter localement les entreprises et répondre aux requêtes du Ministère.
- Créer un statut unique des personnels.
- Examiner les perspectives des filières bilingues comme alternative partielle.

Enfin, la question de la prise en charge et de son incidence sur les niveaux non concernés par cette mesure, a été abordée. A la recommandation de recherche d'un nouvel équilibre et d'une plus grande justice *répond, de la part de certains conseillers, un agacement de crainte d'une remise en cause de la mesure ou d'un plafonnement des revenus.*

A l'annonce faite de la tenue des Etats Généraux, le 2 octobre prochain, qui doivent considérer les différentes recommandations du rapport, *les conseillers expriment leur frustration –ils ont été prévenus trop tard pour pouvoir y participer- et leur doute sur la possibilité d'acter en 3h30 des thèmes aussi complexes.*

Néanmoins, la Commission, constatant une fois de plus l'absence de toute référence aux enfants handicapés dans le réseau des établissements français de l'étranger, a rédigé un vœu à inclure dans les conclusions des États Généraux.

Madame Anne-Marie Descotes, directrice de l'AEFE en poste depuis 3 semaines a, quant à elle, dressé un état des lieux qui conserve les deux volets qui apparaissent dans les synthèses et rapports précédents :

La satisfaction de disposer d'un « bel outil qui fonctionne magnifiquement bien » d'une part, et d'autre part **l'obligation d'évoluer dans un « contexte contraint ».**

Satisfaction parce que :

- Le nombre d'élèves augmente : plus 6869 élèves à cette rentrée dont 3972 français (1000 lycéens).

- La rentrée a été bonne à quelques exceptions près, même dans les zones difficiles : Géorgie, Cuba, Haïti.
- La réussite au bac est extraordinaire (93,7%) plus encore le succès des élèves du réseau au Concours Général (14% des prix).
- Des opérations innovantes sont en cours :
 - Sections européennes / double certification
 - Ouverture de classes préparatoires à Vienne
 - Nouvelle coopération avec la Chine : après Centrale à Pékin, l'école aéronautique à Tianjin
 - Projet d'implantation de L. Le Grand à Abou Dhabi
 - Mise en place de coordinateurs régionaux : Santiago du Chili
Liban (plus 5 conseillers pédagogiques).
- Les projets immobiliers en cours :
 - Inauguration à Damas
 - Munich (établissements sur 2 sites)
 - Constructions à Guatemala
 - Des classes supplémentaires à Alger, Madrid et Barcelone.
 - Le début des travaux à Dakar et Ankara ainsi qu'à Ho Chi Min ville
 - Et de nombreux projets à l'étude.

Nous voyons là une confirmation de l'excellence du réseau, un enthousiasme certain, un désir et un besoin d'expansion évident.

Mais

L'agence est « confrontée à un besoin de financement croissant » car :

- La stagnation de la subvention sur 3 ans représente de fait une baisse
- Le transfert de l'immobilier s'est fait sans le transfert financier nécessaire
- La compensation par l'Etat des obligations de l'Agence liées au décret de décembre est bloquée à 126 M € alors que les besoins pour 2009 sont déjà de 106 M €

A ce propos, la solution de la taxe de 6% (3% pour la part patronale, 3% pour l'immobilier) apparaît aux yeux des conseillers comme une mauvaise solution, dès lors qu'elle touche une nouvelle fois les familles, en augmentant les frais de scolarité et par ricochet les bourses.

- Des craintes quant au budget des bourses qui pourrait « ne pas suivre » sont émises et allusion est faite à l'expression du ministre des affaires étrangères et européennes « égalité boiteuse ».
- Les prévisions budgétaires pour la prise en charge semblent annoncer un déficit important.

En conclusion, la directrice de l'Agence réaffirme son attachement à la préservation de l'excellence tout en annonçant que le déconventionnement est parfois une solution positive, qu'une réflexion est engagée sur l'homologation et qu'en tout état de cause nous sommes dans une « logique de libéralisation et d'autofinancement ».

La présentation par M. J-L. Massin des chiffres de la prise en charge et des bourses sous un même concept : « l'aide à la scolarité au bénéfice des enfants français résidant avec leur famille à l'étranger » permet d'apporter quelques éléments de réflexion :

- Dans tous les cas, le cadre réglementaire reste le même, en revanche l'instruction des dossiers de la prise en charge pourrait devenir locale, du fait de la surcharge de travail du service des bourses de l'AEFE.
- Pour 2008-2009, l'enveloppe budgétaire globale est suffisante malgré une baisse de la dotation des bourses scolaires (46,96 M € au lieu de 48,76 M €) grâce à l'excédent du budget de la prise en charge (20 M € pour un coût réel à ce jour de 15 622 288 €)
- Le nombre des demandes de bourse reste globalement stable, mais le montant des bourses attribuées est en hausse sensible (cf : tableau ci-dessous)

	Augmentation du nombre d'élèves	%	Hausse du montant moyen des bourses	Taux de satisfaction
Rythme Sud	4,7%	17,02%	11,74%	85,2% à 88,08%
Rythme Nord	4,53%	11,95%	7,12%	85,2% à 90,12%

Par ailleurs la diminution du nombre de rejets figurant dans la dernière colonne illustre parfaitement la pression exercée sur les bourses.

- Le rapport actuel entre les deux types d'aide est le suivant :

	Elèves concernés	%	Montant global
Bourses scolaires	16 271	79.60%	43 785 383 €
Prise en charge	4 181	20.40%	15 622 288 €

Pour ce qui est des perspectives d'avenir, nombreux sont les paramètres peu maîtrisables

- L'évolution des frais de scolarité
- La fluctuation des parités entre l'euro et les autres monnaies
- L'apparition de nouvelles commissions locales de bourses liées aux écoles d'entreprises.
- Le nombre croissant d'élèves concernés du fait de l'expansion du réseau.
- Le comportement des entreprises.

Néanmoins, des projections ont été réalisées sur les besoins de financement :

Exercice budgétaire	Besoins estimés (en M €)	Dotation fixée à ce jour (en M €), autorisation de dépense du Premier Ministre.
2008	67,20	66,96
2009	89,09	86,11
2010	126,20	106,20
2011	161,36	126,90

Ce dernier tableau a suscité une polémique au sein de la commission. Le déficit de moyens de plus en plus patent étant attribué par certains à une vision pessimiste de la réalité.

II. L'audiovisuel extérieur

TV5 Monde

Après les lourdes menaces qui pesaient sur TV5 Monde, après les difficultés intergouvernementales constatées au printemps, Mme Marie-Christine Saragosse, directrice générale de TV5 Monde est venue présenter la chaîne qui n'est pas aujourd'hui, comme cela avait été pressenti, une filiale de la Holding France Monde, mais un partenaire autonome.

Elle a en effet affirmé que la chaîne en difficulté jusqu'au printemps dernier, semble aller vers un rééquilibrage du budget et des programmes qui devrait être acté en novembre à Vancouver (Canada), par les différents partenaires (France, Canada, Belgique, Suisse). Les différents pays participant ont déjà annoncé un effort de rééquilibrage de leurs contributions. A noter à ce sujet que la France qui assure déjà 66% du budget global (80 M €) avait pris à son compte, sur ses frais spécifiques, des dépenses étrangères à hauteur de 5,5 M €

Après la constitution de groupes de travail et la tenue d'un séminaire en juin dernier, un plan stratégique en trois volets a été décidé :

- « Du plus petit au plus grand écran vers un média global : consolider et élargir notre audience »

Il s'agit en effet pour TV5 Monde de développer sa présence sur tous les supports (téléphonie mobile, internet, câble...) à côté de son réseau historique.

- « De la diversité des contenus à la cohérence éditoriale : séduire tous nos publics »

Là encore l'affirmation d'une chaîne plurielle qui défend les valeurs universelles dans le respect de la diversité culturelle.

L'information devrait gagner en réactivité, et les formats de cette dernière se diversifier en donnant à la société civile une place qu'elle avait perdue.

- « Une marque globale qui communique localement à tous et à chacun »

La chaîne doit faire face à la révolution numérique d'une part mais aussi à l'explosion des chaînes locales ou à l'émiettement des audiences. Elle se doit aussi de compléter les interventions à l'antenne par des programmes plus ciblés sur internet.

TV5 Monde ambitieuse, en effet d'être une chaîne mondiale de proximité.

Face à l'enthousiasme et à la qualité des projets présentés par Mme Saragosse, l'ensemble des conseillers lui exprime ses remerciements et souhaite fortement l'accompagner dans ses actions futures.

Euronews

Philippe Cayla, Président d'Euronews, a présenté à la Commission une chaîne de télévision différente, multimédia, qui est, contrairement aux idées reçues, non pas européenne mais largement française, même si les autorités l'ignorent. Sa couverture est mondiale, elle diffuse en 8 langues et sur tous les supports. Ses sources d'informations et d'images sont multiples, d'où son originalité et sa fraîcheur de ton.

A noter, un site qui permet d'apprendre le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien, gratuitement, à partir de ses propres programmes.